

Groupe Scolaire Louis Rouzay

MONTBIZOT

Conseil d'école

1^{er} trimestre – année scolaire 2021/2022

mardi 9 novembre 2021

Début de la séance : 18h30, salle du conseil de la mairie de Montbizot

Liste des présents :

Président de la séance : Monsieur SEBIRE, directeur de l'école.

Enseignants : Mesdames DEROUINEAU, CABEAU, GOUARD, TRICOIRE, BRAULT, MARTIN, CHAMPION, Monsieur BIGOT.

Mairie : M. BESNIER (Maire de MONTBIZOT), Mmes GUYON (adjointe, chargée des affaires scolaires) et LERAY (élue, chargée des affaires scolaires)

Parents élus titulaires : Mesdames PESCHEUX, MORDANT, BOINET, BRAQUE, PIERRE, BRUNET, STRUILLOU, Messieurs BAUDRY, CARVILLE.

Parents élus suppléants : Mesdames TEILLAY, HERIQUE, TROCHERIE, BETTON, FEUILLARD, CHEVALIER, BOSSE

Personnels travaillant dans l'école : Madame CHEVALLIER (responsable hygiène)

Liste des excusés :

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Madame EMILE

Enseignants : Mmes JAVANAUD, CHARPENTIER, MENAGE, CHAMPION et Messieurs VIOT et RAMOND

Parents élus : Mme STRUILLOU

Personnels travaillant dans l'école : Mesdames GUERIN (responsable périscolaire), RENOULT (responsable restaurant scolaire)

Liste des absents :

Parents : Mme FROGER

Partenaires de l'école : M. POIRAUDEAU (président APE)

Préambule

Tout d'abord je voulais remercier M. le maire, M. BESNIER et Mmes GUYON et LERAY, adjointe élue aux affaires scolaire pour l'organisation du conseil de l'école à la mairie et reprendre ainsi une organisation de conseils d'école plus classique.

1- FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

- Élection des représentants de parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le vendredi 08/10/2021.

Sont élus :- Mme Carole PESCHEUX(représentante titulaire)

- M. Jean-François BAUDRY(représentant titulaire)
- Mme Aurore MORDANT(représentante titulaire)
- Mme Pauline BOINET (représentante titulaire)
- Mme Marion BRAQUE (représentante titulaire)
- Mme Céline PIERRE (représentante titulaire)
- M. Boris CARVILLE (représentant titulaire)
- Mme Stéphanie BRUNET (représentante titulaire)
- Mme Emilie STRUILLOU (représentante titulaire)
- Mme Elodie TEILLAY (suppléante)
- Mme Emeline HERIQUE (suppléante)
- Mme Marie FROGER (suppléante)
- Mme Ophélie TROCHERIE (suppléante)
- Mme Camille BETTON (suppléante)
- Mme Coraline FEUILLARD (suppléante)
- Mme Céline CHEVALLIER. (suppléante)
- Mme Séverine BOSSE (suppléante)

Pour information : il y avait 299 électeurs inscrits cette année. 189 parents ont voté (nous avons malheureusement eu quelques retours hors délais). Il y avait 16 bulletins blancs ou nuls. Le taux de participation est de 63,21 %. Ce qui est toujours très intéressant et montre l'intérêt que portent les parents pour leur école, son évolution, et la vie de leur enfants à l'intérieur (pour mémoire, on était à 66 % l'année précédente, 44,5 % il y a 2 ans, 42,5 % il y a 3 ans)
Je remercie Mmes PESCHEUX, BOINET et M. CARVILLE pour la préparation du matériel de vote. C'est en effet une tâche qui incombe à l'équipe élue. Cela s'est bien passé encore cet année.

- Modalités de fonctionnement du conseil d'école (règlement du conseil d'école):

Nous avons invité les représentants de parents lors d'une réunion de préparation des Conseils d'École. Nous avons expliqué à ce moment-là le fonctionnement du conseil d'école, les sujets évoqués. Nous avons expliqué que certains points sont soumis à délibération, d'autres sont justes détaillés.

Principe de vote en cas de délibération : 9 voix sont accordées aux représentants des parents d'élèves (pour les titulaires, sinon aux suppléants dans l'ordre de la liste), 9 voix sont données aux enseignants, 1 pour la mairie (M. le Maire ou la personne qui le représente), une voix pour Mme L'Inspectrice de l'EN et 1 voix au DDEN (il n'y a pas à ma connaissance de DDEN dans le secteur).

- Approbation du conseil d'école précédent

Lecture des principaux points abordés lors du dernier conseil d'école.

Approbation du PV du conseil d'école n°3 du 8 juin 2021 :

Votes pour : à l'unanimité contre : 0 Abstention : 0

- Règlement de l'école et du Conseil d'école

Nous distribuons et faisons lecture de la proposition du règlement intérieur de l'école et celui du conseil d'école (composition et règlement du Conseil d'école).

Nous faisons remonter les points qui sont modifiés : la communication aux familles principalement par mail.

Nous précisons que les horaires sont toujours adaptés et échelonnés en raison de la situation sanitaire. Nous remarquons que les parents et les élèves sont plutôt ponctuels et qu'il n'y a que très peu de retards à déplorer. Une communication a été faite en ce sens auprès des familles en ce début d'année.

Il y a eu un temps un impact du nouveau protocole sanitaire lors du passage de niveau jaune au niveau vert (plus de masque dans l'école, règles de l'absence d'un enseignant maintenue, brassage très limité, règles sanitaires toujours présentes) mais cela n'a duré qu'un temps car nous sommes repassés au niveau jaune depuis le retour des vacances de la Toussaint.

Voix contre : 0 ; abstention : 0 ; voix pour : à l'unanimité

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

Ce règlement de conseil sera appliqué cette année scolaire.

Les points qui sont précisés :

Collation / en-cas du matin : juste pour le deuxième service (barres de céréales, fruits, compotes, biscuits secs).

Communication aux familles : Les informations d'école seront principalement envoyées par voie électronique : mail pour l'école, e-primo pour les enseignants.

Les formulaires pour avoir des autorisations écrites sont toujours d'actualité.

Lecture du règlement du conseil d'école qui fera suite au règlement intérieur de l'école.

2- RESTAURATION SCOLAIRE ET HYGIÈNE

Restauration, organisation du temps du midi:

Pour le temps du midi, à la cantine, le protocole sanitaire existe toujours et doit être respecté.

Le midi, les élèves sont répartis sur des tables qui leur sont réservées en fonction de leur classe. Il n'y a donc pas de brassage.

Le lavage de mains est réalisé avant et après le repas par groupe. Les élèves vont aux toilettes avant et après le repas. On limite ainsi les allers et retours pendant le repas.

Des serviettes (type bavoires) sont distribuées au premier service pour les plus jeunes.

Le temps du midi est organisé en 2 services.

Les 3 classes de maternelle (PS/MS, PS/GS, PS/GS) ainsi que la classe de CM1 partent au premier service. Elles sont accompagnées par les ATSEM ainsi que Danielle. Il en est de même pour le retour.

Les autres classes (CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2, CM2) passent au deuxième service.

Elles sont accompagnées par les agents de service du midi et du périscolaire : Danielle, Nelly, Françoise, Oriane (en remplacement de Denise), Justine (Jennifer avant les vacances de la Toussaint) .

Restaurant scolaire :

Information temps du midi

Les menus sont élaborés par Nelly, et visés par une diététicienne. Ils sont préparés sur place.

Il y a eu une semaine avec des menus un peu plus travaillés en lien avec la semaine du goût : repas coloré (orange), repas salé/sucré, repas sarthois, repas avec des légumes anciens. Il y aura plusieurs temps à thèmes comme ceux-ci.

Questions des parents qui vont permettre de fixer à nouveau quelques règles de fonctionnement :

-1/ facturation cantine : « mon enfant a été malade 1 journée et j'ai préféré ne pas le mettre à l'école pour ne pas transmettre ses microbes à tous. La cantine a été prévenue. Devrai-je quand même régler le repas non pris? »

-2/ « La cuisine est-elle faite maison dans les locaux de la cantine de Montbizot, ou s'agit-il de livraisons de repas, cuisinés par qui? »

-3/ « Combien de temps ont les enfants pour manger le midi pour chacun des deux services ? »

Réponses de Mme Guyon / Monsieur Besnier :

- question 1 : Oui car les commandes ont déjà été faites. Il faut prévenir 48h à l'avance pour ne pas être facturé. En cas d'absence d'un enseignant, les familles ne sont pas facturées.

- question 2 : Tout est cuisiné sur place. Une Charte qualité a été mise en place : une fleur à Montbizot depuis cette année. C'est un gage de qualité pour les familles car ce label récompense de nombreuses dispositions à la fois sanitaires, écologiques, économiques qui sont mises en place.

- question 3 : Chaque service a 1h. Le menu peut faire évoluer cette durée.

Concernant la commission cantine. Mme GUYON l'actera aussi en conseil municipal enfants – Elle a pour but d'établir une charte, de faire des propositions de menu, d'envisager la venue de parents d'élèves sur le temps du midi ou encore d'évoquer le budget.

Hygiène et santé:

COVID et protocole sanitaire :

Même si on est passé en niveau vert depuis le 4 octobre, des mesures continuent à s'appliquer dans notre école :

- limitation du brassage, lavage des mains 8 fois par jour, arrivées et sorties de l'école échelonnées
Le fait de passer au niveau vert, depuis le 4 octobre, n'imposait plus à la mairie la désinfection à la mi-journée.

Du fait de repasser au niveau jaune (niveau 2 du protocole), les mesures d'hygiène se renforcent à nouveau et les élèves du CP au CM2 doivent remettre leur masque à nouveau.

Question du directeur : les mesures d'hygiène des locaux sur le temps du midi vont-elles se renforcer avec le retour au niveau jaune ?

Réponse de Mme Guyon : Elles vont s'organiser mais les services de la mairie ont été pris de court pour l'instant.

Poux :

Des parents nous ont signalé des problèmes de poux. Une information a été donnée dans la classe concernée.

C'est malheureusement un problème récurrent avec toujours autant de difficulté à intervenir auprès de familles en particulier qui auraient peut-être besoin d'aide et de guide pour traiter correctement le problème.

Il ne faut pas hésiter à prévenir les enseignants quand il y a un problème de ce type afin qu'on prévienne les familles et ainsi qu'on anticipe et empêche la propagation.

3- VIE SCOLAIRE

Les horaires de l'école sont rappelés : 8h30/11h30, 13h30/16h30. Un accueil est réalisé 10 minutes avant l'ouverture le matin et l'après-midi. Les élèves de maternelle sont accueillis par les enseignants de leur classe à la porte des sanitaires de la maternelle.

En raison du protocole sanitaire, nous avons dû adapter ces horaires pour faire des accueils échelonnés afin que les élèves et les familles se croisent le moins possible.

- organisation pédagogique de l'école (à l'heure actuelle):

Classe PS/MS, enseignante : Mme Tricoire, ATSEM : Mme Chevallier

20 élèves 10 PS, 10 MS

Classe PS / GS, enseignante : Mme Charpentier,
remplacée par Mme Brault et M. Ramond (le jeudi)

ATSEM : Mme Pierson

20 élèves 10 MS, 10 GS

Classe MS/GS : enseignante Mme Javanaud
remplacée par M. Viot

ATSEM : Mme Dumas

19 élèves 9 MS, 10 GS

Classe CP, enseignante : Mme Derouineau

19 élèves

Classe CP/CE1, enseignante : Mme Martin

24 élèves 6 CP, 18 CE1

Classe CE1/CE2 : enseignants : Mme Champion, M. Sébire

24 élèves 18 CE1, 6 CE2

Classe CE2, enseignant M. Bigot

23 élèves

Classe CM1, enseignantes : Mmes Gouard et Menage (le lundi)

28 élèves

Classe CM2, enseignante : Mme Cabeau

26 élèves

203 élèves

Pour information, il y aura 26 élèves de CM2 qui partiront en juillet prochain, contre une vingtaine de PS à rentrer en 2022. Il faudra suivre la carte scolaire des classes en février/Mars 2022.

Question des familles : Serait-il possible de respecter la sortie à 16h20 ?

Réponse du directeur : Nous allons essayer de mieux respecter les horaires mais c'est compliqué avec le protocole (notamment le lavage des mains)...

Question pour la rentrée prochaine ?

Il n'y a pas de service civique suite au manque de postulant, malheureusement. Si des personnes de votre entourage recherchent pour un service civique, il doit encore être possible de postuler.

COVID :

Liste des mesures mises en place dans l'école

Dans les classes :

- arrivées et sorties échelonnées
- lieux d'accueils répartis dans l'école
- entrée dans l'école en respectant des distances entre les classes
- pas de brassage à la récréation
- pas de décroisements entre les classes

Hygiène :

- lavage de mains très fréquent

- gestes barrières
- port du masque dès le CP.
- désinfection de l'école le temps du midi (sanitaires et lavabos).

Remarque des parents :

-Est-il possible que les maternelles laissent leur vélo (à roulettes) au garage à vélo?

Réponse du directeur : ce n'est pas possible pour des raisons de protocole sanitaire. Le garage à vélo n'est pas dans la même cour que les élèves maternels. Lorsque les conditions sanitaires seront meilleures, on pourra envisager cette éventualité

-Photo de classe : Serait-il possible pour les prochaines années de programmer la photo de classe en Septembre ? Des photos innovantes comme des mises en situation individuelles au bureau dans leur classe, ou des photos de groupes en extérieur devant les jeux des maternelles ou notre belle fresque sous le préau. Des photos de fratrie avec un décor ...

Réponse du directeur : oui, c'est envisagé. Cette année la photo sera faite en janvier. Date fixe qui ne pourra pas être décalé comme l'année dernière. Photos de fratrie : inenvisageable si nous sommes en niveau 2.

-Pas de service civique cette année afin de soulager M. Le directeur le lundi et mardi.

(ex : Cette personne pourrait envoyer les mails aux parents afin de les informer des remplacements, ou même appeler les parents lorsque que le remplaçant est arrivé en classe cela éviterai que ce soit au remplaçant de le faire...)

Réponse du directeur : donnée précédemment

-Étant donné que les CM2 arrivent avant l'heure le matin, soit seuls, soit en accompagnant leurs frères et sœurs, ne serait-il pas judicieux qu'ils commencent dès 8h30? Cela éviterait qu'ils attendent en groupe devant l'école. Arrivés en CM2, les parents font confiance à leurs enfants et n'attendent plus avec eux, alors que pour les autres, les parents restent attendre.

-Réponse du directeur : les élèves de CM2 qui arrivent plus tôt peuvent patienter tranquillement près du portail sous la surveillance de l'enseignant présent. Ils entreront après les groupes classes qui entrent à leur heure normale.

- les projets pédagogiques réalisés à cette date ou à venir (connus à ce jour) :

Nous évoquons tout de même ce qu'on essaie de mettre en place dans l'école :

- journée « Nettoyons la nature » le vendredi 24 septembre. Nous avons eu un bon retour des élèves qui ont apprécié cette journée et certains s'en sont emparés pour le thème des campagnes électorales pour le Conseil Municipal des Enfants (CME).

A venir :

-Pour l'école :

- * un spectacle de Noël financé par l'APE le jeudi 16 décembre
- * la photographie scolaire, prévue les 13 et 14 janvier
- * un carnaval le vendredi 1^{er} avril 2022, avec l'APE
- * spectacle de voltige équestre à Courcemont (les C3 iraient à vélo) = à formaliser

-Pour les maternelles :

Un projet de rouler autour des engins (cycles, trottinettes, draisienne) achetés par l'APE

Une sortie au parc animalier de Pescheray (mai / juin)
Spectacle en lien avec un album (Compagnie Cet été) en étude.

-Pour le cycle 2 (CP, CE1, CE2)

Un projet de découverte du vélo (mai / juin)

Une sortie au Mans pour faire sa découverte (Vieux Mans et un musée de Tessé ou Carré Plantagenêt), utilisation des transports en communs (train, tramway).

- découverte de Montbizot par la classe de CE2.

-Pour le cycle 3 (CM1, CM2)

Un projet vélo avec une sortie en fin d'année (mai/juin)

Une sortie dans le Maine et Loire :

Château du Plessis – Bourré + Château à motte féodale de Saint-Sylvain-d'Anjou

Visite du centre de tri (Allonnes) et de l'usine d'incinération.

Animation Lait : la filière lait.

Piscine (CM1 période 2 ; CM2 période 3)

- Bilan de la Coopérative scolaire :

Le bilan de la coopérative scolaire n'est pas au mieux. Il nous restait pour débiter l'exercice 2021 488€ environ.

Nous avons participé à plusieurs projets l'année précédente en ayant peu de rentrées d'argent : la demande de donation volontaire, photographie scolaire. Les dépenses ont été importantes : projet jardin avec l'intervention de 2 animateurs de l'« association des Prés Verts », projet fresque avec l'intervention d'une illustratrice mancelle, un spectacle en fin d'année.

- Conseil école-collège

A l'heure où nous faisons notre conseil, nous n'avons pas encore été sollicités par le collège pour la liaison CM2/6ème.

Nous ne pouvons donc malheureusement pas vous en dire davantage.

Suggestion : envoyer un mail à madame l'Inspectrice pour lui signaler l'étonnement des parents face à ce manque de liaison.

- Bilan des évaluations nationales

Les évaluations nationales CP et CE1 se sont déroulées du 14 septembre au vendredi 25 septembre. Pour tous les niveaux, les résultats ont été communiqués individuellement aux parents.

Bilan évaluations nationales de la classe de Mme Derouineau, niveau CP

Français : 2 élèves en grande difficulté ; 3 élèves fragiles.

Mathématiques : idem

Remarque de l'enseignante : Certains items échoués car ils ne sont pas adaptés ou trop tôt dans l'année.

Un suivi RASED est mis en place pour les élèves en difficultés.

Bilan évaluations nationales de la classe de Mme MARTIN, niveau CP/CE1

Français :

CP : résultats satisfaisants

CE1 : idem

Mathématiques :

CP : pas de difficultés

CE1 : des difficultés notables

Bilan évaluations nationales de la classe de M. SEBIRE/Mme CHAMPION, niveau CE1/CE2

Français :

Bon niveau global du groupe CE1

Mathématiques :

Bon niveau global

1 élève de CE1 en grande difficulté aussi bien en français qu'en maths.

- RASED :

Mme Marina GRONDIN (maître E)

Mme Stéphanie MARTINIER est la psychologue scolaire. Elle intervient pour les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires, relationnelles ou comportementales.

Mme BLANCHE (maître G) est venue 2 jours dans l'école observer et analyser le comportement de certains élèves ayant été repérés par les enseignants.

Prises en charge maître E :

CE1/CE2 : 3 élèves

CP : 2 élèves

Mme Grondin fera passer les tests EGPA pour les élèves orientables en 6ème SEGPA.

- Projet d'école 2020/2025

En cours d'élaboration. Étant donné les circonstances de l'année scolaire dernière, il n'y a pas eu beaucoup d'avancement. Nous allons avoir des réunions à ce sujet. Il fixera notre cap de travail dans les années à venir.

Une fois qu'il sera validé par Mme l'Inspectrice de l'EN, nous le présenterons en conseil d'école.

4- ACTIVITES POST ET PERI-SCOLAIRES

- APC

Explication de l'organisation des heures pour les APC.

Ce sont des activités pédagogiques complémentaires. Elles servent à remédier à des difficultés passagères d'élèves et les soutenir dans leurs efforts. L'intervention se fait principalement en français, ça peut aussi être pour les mathématiques.

Ces heures sont faites sur le temps du midi. Chaque collègue prend des élèves de sa classe pour les aider entre 11h35 et 12h05 ou 12h50 et 13h20 selon les classes et les services de repas.

On a pris le parti avec Mme Tricoire qu'elle intervienne pour les autres classes, sachant que les PS et MS n'ont pas besoin de remédiation en début de cursus scolaire.

Remarque d'une famille : Comment cela va-t-il se passer pour les élèves de madame Javanaud ?

Réponse du directeur : On peut voir avec madame Tricoire ou le RASED.

- Garderie :

L'organisation de la garderie se passe bien. Rappel des horaires : de 7h30 jusqu'à 8h20 le matin, et de 16h30 jusqu'à 18h30.

Questions des parents :

-1/ Pourquoi le premier quart d'heure n'est-il pas gratuit comme dans certaines écoles?

-2/ Elargissement des horaires de la mairie ?

Mme Guyon / M. Besnier :

Question 1 : La garderie est en partie financée par la CAF qui impose cette règle de facturation. Les périscolaires aux alentours ne doivent pas être financés par la CAF. Sur la facture reçue, il y a une ligne supplémentaire pour le repas du midi, imposée par la CAF.

Question 2 : Le périscolaire pourrait apparaître dans e-primo. C'est à étudier.

Danielle partira à la retraite fin 2022 et sera remplacée par Nelly. Une éventuelle fermeture de classe pourrait faire évoluer l'organisation du travail (perte d'un poste d'agent).

5- ÉQUIPEMENT ET SÉCURITÉ

Investissement / besoins pédagogiques

-Projet « ÉCOLE NUMÉRIQUE RURALE »

Installation à prévoir d'un nouveau vidéoprojecteur dans la classe des MS/GS. Le matériel est arrivé à l'école.

- jardin : besoin de terre végétale et d'un paillage

C'est aussi arrivé à l'école. Les enseignants vont préparer le jardin pour l'hiver.

- copieur couleur

Solution de la mairie envisagée : Ce n'est pas à l'ordre du jour du fait du coût. Pas d'imprimante laser non plus, pour les mêmes raisons. Le principal souci est le coût des consommables. La question va être réétudiée tout de même.

Remarques des familles : Il faudrait faire une estimation du coût que cela représente et éventuellement augmenter le montant de la coopérative ou demander une aide à l'APE.

- Travaux à l'école :

- grillage cet été

Entretien impeccable, l'équipe technique municipale est toujours à notre disposition quand nous avons des besoins.

Remerciements pour le service technique de la ville.

En prévision : enlever les arbres de la cour car les racines soulèvent le goudron d'où un risque d'accidents.

Une étude est en cours pour chercher comment continuer à avoir de l'ombre l'été.

Sécurité/ santé

PPMS :

C'est un exercice obligatoire qu'on nous demande tous les ans. Il était d'autant plus demandé cette année parce que nous sommes en vigilance maximum au niveau du plan Vigipirate. Nous avons réalisé un exercice « Alerte-intrusion » le jeudi 14 octobre.

L'objectif était de fuir le mieux possible face à un intrus menaçant venant de l'extérieur et essayant d'entrer ou ayant déjà pénétré dans l'enceinte de l'école. Les enfants ont réalisé l'exercice très sereinement. Ils avaient été préparés par leur enseignant. Nous avons simulé une attaque venant du parking. L'évacuation a eu lieu en direction du bas de la cour, en allant vers la mairie ensuite. Tout s'est bien passé. Les enfants ont très bien réagi et l'exercice a été positif.

Suggestion : un dispositif lumineux dans chaque classe en cas de menace semblerait plus adéquat. La mairie va se renseigner afin d'établir les coûts de cet investissement.

Exercice incendie : Il a eu lieu le jeudi 30 septembre. L'alarme a été déclenchée. L'évacuation s'est déroulée dans le calme et chaque groupe s'est dirigé sereinement vers les points de rassemblement. Tout s'est bien passé, notamment aussi avec les primo-entrants (PS).

6- QUESTIONS DIVERSES

Remarques des parents :

- *APE : De nouveaux parents sont arrivés à l'APE avec de nouvelles idées. La présidence a changé. Il y a eu la création de commissions afin que chacun s'investisse au cours de l'année en se relayant.*

- *Questions et remarques des familles : merci de respecter l'anonymat des questions jusqu'au conseil d'école.*

-*Information de la mairie : concours de dessins pour trouver une mascotte qui accompagnera tous les projets en lien avec l'environnement.*

-*Remerciements de Mme Guyon à l'équipe enseignante pour l'organisation du Conseil Municipal des Enfants le 8 octobre.*

Pour information, voici les prochaines dates de conseil d'école :

- mardi 1^{er} février 2022, 18h30-20h30,
- mardi 14 juin 2022, 20h00-22h00.

Fin de la séance : 20h53

Les secrétaires :	Le président de séance :
Enseignant : Mme GOUARD	M. Julien SEBIRE
Parent élu : Mme BOINET	